



# 10-YEAR LIMITED WARRANTY

E. Mishan & Sons, Inc. doing business as Emson ("Emson") warrants that for a period of ten years from the date of purchase, this product will be free from defects in material and workmanship. During the warranty period, Emson, at its option, will repair or replace this product if it is found to be defective or, if repair or replacement is not feasible, refund the purchase price less any shipping, handling or processing fees that you paid). If the product is no longer available, replacement may be made with a similar product of equal or greater value. This is your exclusive warranty. Emson disclaims all other warranties, conditions or representations, express, implied, statutory or otherwise.

This warranty is valid for the original retail purchaser from the date of initial retail purchase and is not transferable. Keep the original sales receipt. Proof of purchase is required to obtain warranty performance.

This warranty does not cover damage caused by accident, misuse, abuse, commercial use or normal wear and tear. Scratches, stains, discoloration or other deterioration of the surface, damage from overheating, or damage from use of automatic dishwasher are not covered by this warranty

Neither this warranty nor any other warranty shall extend beyond the warranty period. Incidental or consequential damages are not covered by this warranty. Some states do not allow the exclusions or limitation on incidental or consequential damages, or allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the foregoing limitations or exclusion may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights that vary from state to state.

To obtain the replacement or repair, send the product and proof of purchase with your address, and a statement of the problem to:  
**Emson, 230 Fifth Avenue, Suite 800, New York, New York 10001**

## **Notice to Consumer: Please read important information**

**A buyer of this product in California has the right to have this product serviced or repaired during the warranty period. The warranty period will be extended for the number of whole days that the product has been out of the buyer's hands for warranty repairs. If a defect exists within the warranty period, the warranty will not expire until the defect has been fixed. The warranty period will also be extended if the warranty repairs have not been performed due to delays caused by circumstances beyond the control of the buyer, or if the warranty repairs did not remedy the defect and the buyer notifies the manufacturer or seller of the failure of the repairs within 60 days after they were completed. If, after a reasonable number of attempts, the defect has not been fixed, the buyer may return this product for a replacement or a refund subject, in either case, to deduction of a reasonable charge for usage. This time extension does not affect the protections or remedies the buyer has under other laws.**



## Garantie limitée de 10 ans

E. Mishan & Sons, Inc. faisant affaire sous le nom de Emson ("Emson"), garantit que pendant dix ans à compter de la date d'achat du consommateur, que ce produit sera exempt de défauts de matériaux et de fabrication. Durant cette période de garantie, Emson, à sa discrétion, réparera ou remplacera ce produit s'il s'avère être défectueux, ou si ni la réparation ni le remplacement ne sont possible, remboursera le produit sans inclure la livraison, le port et la manutention. Si ce produit n'est plus disponible, il sera remplacé par un produit de valeur similaire ou de plus grande valeur. La présente constitue votre garantie exclusive. Emson rejette toutes autres garanties, conditions ou représentations, explicites ou implicites statutaires ou autres.

Cette garantie est valide pour l'acheteur original à partir de la date initiale de l'achat et elle n'est pas transférable. Conservez le reçu de vente original. Une preuve d'achat est obligatoire pour obtenir le rendement de la garantie.

Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par accident, mauvaise utilisation, abus, utilisation commerciale ou usure normale. Les égratignures, les taches, la décoloration ou autre détérioration de surface, le dommage par la chaleur ou le dommage causé par un lave vaisselle ne sont pas couverts par cette garantie.

Ni la garantie présente ni toute autre garantie ne s'étendra pour un temps plus long que la période de garantie. Les dommages accessoires ou immatériels ne sont pas couverts par cette garantie. Quelques états n'autorisent pas l'exclusion ni la restriction des dommages immatériels ou accessoires, ou ne permettent pas les limitations sur la durée de la garantie, par conséquent, les restrictions ou exclusions précédentes peuvent ne pas s'appliquer à votre cas. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez aussi obtenir d'autres droits qui varient d'état en état.

Pour obtenir un remplacement ou une réparation, envoyez le produit avec une preuve d'achat ainsi que votre adresse et une lettre décrivant le problème à:  
**Emson, 230 Fifth Avenue, Suite 800, New York, New York 10001**

### **Avis au consommateur : Veuillez s'il vous plait lire cette information importante**

**Un acheteur de ce produit en Californie a le droit de faire réparer ou entretenir ce produit pendant la période de la garantie.. La période de garantie sera allongée pour le nombre de jours que le produit ne sera pas en possession de l'acheteur en raison d'une réparation sous la garantie. Si il y a un défaut pendant la période de la garantie, la garantie n'expirera pas jusqu'à ce que le défaut ne soit réparé. La période de la garantie pourra être allongée si les réparation sous la garantie n'ont pas été fait à temps pour cause en dehors du contrôle de l'acheteur ou si les réparations sous la garantie n'ont pas su remédier aux défauts et que l'acheteur avise le manufacturier ou le vendeur de ceci dans les 60 jours après la terminaison des réparations. Si, après un nombre raisonnable d'essais, les défauts n'ont pu être remédié, l'acheteur peut retourner ce produit pour un remplacement ou un remboursement, sujet dans les deux cas à une déduction pour l'usure. Cette extension de la garantie n'affecte pas les droits et recours se l'acheteur sous toute autre loi.**